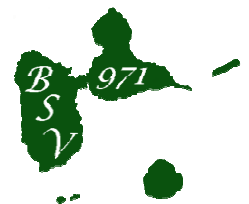


Bulletin de santé du végétal N°6

RÉGION GUADELOUPE



Données : Septembre 2013



Dans ce numéro :

- ✚ Quel temps pour ces prochains jours?
- ✚ La rouille orangée et le charbon : point de situation
- ✚ Les chenilles défoliatrices : seraient peu actives pour l'instant...
- ✚ La flore adventice : Un changement de modalités pour une veille phytosanitaire plus adaptée

Mais aussi :

✚ **NOUVEAU :**
Une plateforme d'information sur les adventices de Guadeloupe et Martinique

Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA

Mail : aurela.fredon971@orange.fr

Christina JACOBY-KOALY

Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr

FREDON Guadeloupe

Jardin d'Essais

BP 180

971 82 ABYMES CEDEX

Tél. : 0590 23 93 34

Fax : 0590 28 54 07

Comité de rédaction :

CTCS - F. GROSSARD

INRA - S. GUYADER

SICA LPG - M. HERY

DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL

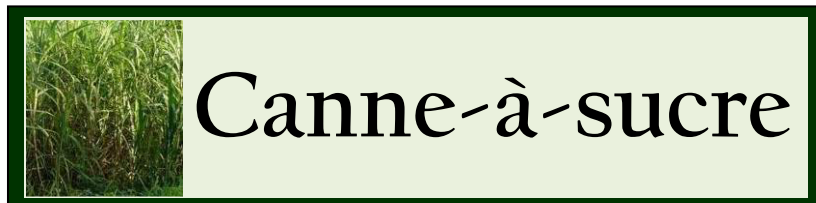
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX

CIRAD - JH. DAUGROIS

Toutes les éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://www.ctcs-gp.com/>

<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>



Le résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles d'observations

Nuisible	Espèce	Statut Observations / Niveau de présence	Evolution
Rouille orangée	<i>Puccinia kuehnii</i>	Absence	→
Charbon	<i>Ustilago scitaminea</i>	Absence	→
Chenilles défoliatrices	Diverses	Absence	↘
La flore adventice	Diverses	Présence	

Niveau de présence : Aucun Faible Moyen Fort

METEO en GUADELOUPE

Résumé du Mois de septembre 2013:

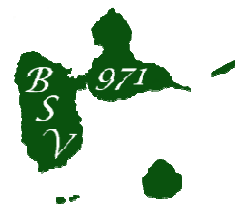
Ce mois de septembre s'est montré bien atypique, non seulement par l'absence (ou presque) de phénomène cyclonique sur nos îles, mais aussi par le peu de pluie qu'ont apporté les ondes et autres orages isolés. Le déficit en pluie qui atteint seulement 10% au Moule ou à Grand-Bourg, s'élève pour atteindre 30% à Pointe-Noire, Ste-Rose et Petit-Canal, et à 50% pour Basse-Terre.

Source : <http://www.meteo.gp>

Prévisions météorologiques du 18 au 24 octobre 2013

	Ven. 18 oct.	Sam. 19 oct.	Dim. 20 oct.	Lundi 21 oct.	Mardi 22 oct.	Mer. 23 oct.	Jeudi 24 oct.
Temps							
Température minimum	23	23	23	24	23	23	23
Température maximum	31	30	31	31	31	31	31

Source : <http://meteoguaadeloupe.free.fr>

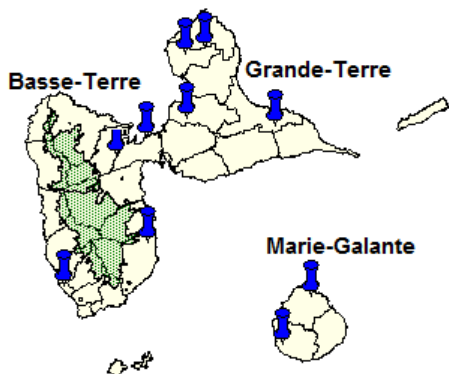


Canne-à-sucre : Les parcelles du réseau

Pour Rappel :

Tous les nuisibles sont suivis sur les mêmes parcelles.

Nombre Total : 10 parcelles (voir carte à côté).



Type et modalité par nuisible suivi	
Rouille orangée et Charbon	Observation visuelle mensuelle Données : Absence ou présence
Chenilles défoliatrices	Observation visuelle mensuelle Données : Absence ou présence de défoliations ; % de défoliation par parcelle
Enherbement	Identifier et noter la flore adventice présente, avec % de recouvrement pour chaque espèce suivant grille ci-dessous : Données : 1 : moins de 15% de recouvrement 2 : entre 15 et 30% de recouvrement 3 : > 30% de recouvrement

Rouille orangée et Charbon

Symptôme de la Rouille orangée



≠ La Rouille brune

Aucune présence de rouille orangée ou de charbon n'a été détectée sur les parcelles d'observations.



Symptôme de Charbon

! Ne pas confondre les symptômes de la rouille orangée (statut : non présent sur le territoire) avec ceux de la rouille brune (statut : présent en Guadeloupe).

Pour tout symptôme suspect de rouille orangée, n'hésitez pas à contacter le CTCS

Chenilles défoliatrices

Evolution du pourcentage de défoliation par zone suivie :

Zone	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Port-Louis Parcelle 1	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Port-Louis Parcelle 2	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Le Moule	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Morne-à-l'Eau	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Baie-Mahault	0%	0%	0%	3%	3%	0%
Lamentin	0%	0%	0%	0%	3%	0%
Capesterre-Belle-Eau	3%	3%	0%	0%	0%	0%
Basse-Terre	0%	0%	7%	1%	1%	0%
Grand-Bourg	0%	0%	0%	0%	0%	
Saint-Louis	0%	0%	0%	0%	0%	



Symptômes de défoliation sur les amarres de la canne-à-sucre

Aucune présence de défoliation n'a été observée sur les parcelles suivies



La flore adventice

Les notations sur le taux d'enherbement ont été simplifiées **passant de 8 notes à 3** (voir tableau type et modalité par nuisibles suivi p2).

Le suivi ne s'opère plus sur des quadra, mais sur la parcelle entière quand cela est possible.

Pour ce mois de septembre, 5 parcelles fixes et deux parcelles flottantes (Lamentin et Capesterre-Belle-Eau) ont été suivies.

Suivi taux d'enherbement sur les parcelles d'observations

Zone d'observation	Port-Louis Parcelle 1	Port-Louis Parcelle 2	Moule	Morne à l'Eau	Baie-Mahault	Lamentin	Capesterre-Belle-Eau	Basse-Terre
Stade végétatif	Croissance	Croissance	Croissance	Croissance	Croissance	Croissance	Maturation	Croissance
Note ou moyenne globale d'enherbement	2	2	1	1	3	2	1	2
Taux :	15 à 30%	15 à 30%	Moins de 15%	Moins de 15%	Plus de 30%	15 à 30%	Moins de 15%	15 à 30%
Principales adventices	<i>Teramnus labialis</i> <i>Vigna unguiculata</i> (Niébé)	<i>Rottboelia cochinchinensis</i> (Herbe-à-riz) <i>Mucuna pruriens</i> (Poils à gratter)			<i>Panicum maximum</i> (Herbe de Guinée) <i>Sorghum verticilliflorum</i> (sorgho)	<i>Spermacoce latifolia</i> <i>Cyperus rotundus</i> (Koko chat)		<i>Rottboelia cochinchinensis</i> (Herbe-à-riz) <i>Echinochloa colona</i> (Ti zèb diri)
Total d'espèces d'adventices observés	9	6	6	5	8	9	8	12

Le risque :

L'enherbement constitue une contrainte importante au développement de la canne-à-sucre. En effet, la flore adventice consomme une part importante des fertilisants et d'eau au détriment de la canne.

L'enherbement doit être maîtrisé, les trois à quatre premiers mois de la croissance de la canne. Il est important de limiter l'infestation des mauvaises herbes à un niveau inférieur à 30%.

L'un des facteurs influençant le développement des adventices est le cycle de la canne.

En canne rejeton, le **niveau d'enherbement et la diversité des espèces sont moindres**, ceci s'explique par la présence du paillis au sol qui a pour effet de limiter la pousse des adventices. **Par contre, en canne plantée le taux d'enherbement et la diversité des espèces sont importantes.**

(Source : Publication ACFAS 2008 : Observation de l'enherbement en culture de canne-à-sucre en Guadeloupe)



Rottboelia cochinchinensis

Pour plus d'information sur cette espèce voir BSV canne/banane 2013- N°2



Vigna unguiculata



Spermacoce latifolia

Crédit photos : Christophe BOC (CTCS Guadeloupe)

Canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE



Du nouveau : une plateforme sur les adventices de Guadeloupe/Martinique

Le Centre Technique de la Canne à Sucre de la Guadeloupe (CTCS) a développé **Adventilles** qui regroupe l'essentiel de la flore adventice présente au sein des parcelles de canne-à-sucre, des bananeraies et de celles cultivées par d'autres espèces végétales des Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique).

Ce projet doit permettre l'amélioration et la diffusion des connaissances sur la flore présente en culture de canne à sucre, de banane et de diversification végétale, afin de mieux gérer les problèmes de l'enherbement.

Il se matérialise sous trois formes :

- ❖ un guide de terrain (disponible dans les Organisations Professionnelles) - interface image 1 ;
- ❖ une plateforme collaborative d'échange d'informations : [Adventilles Network](#) ;
- ❖ une base de données sur les adventices des cultures des Antilles - interface image 2.

Image1

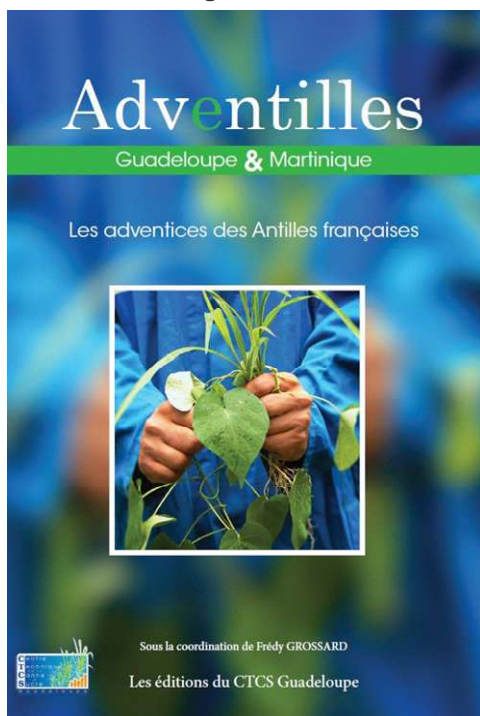
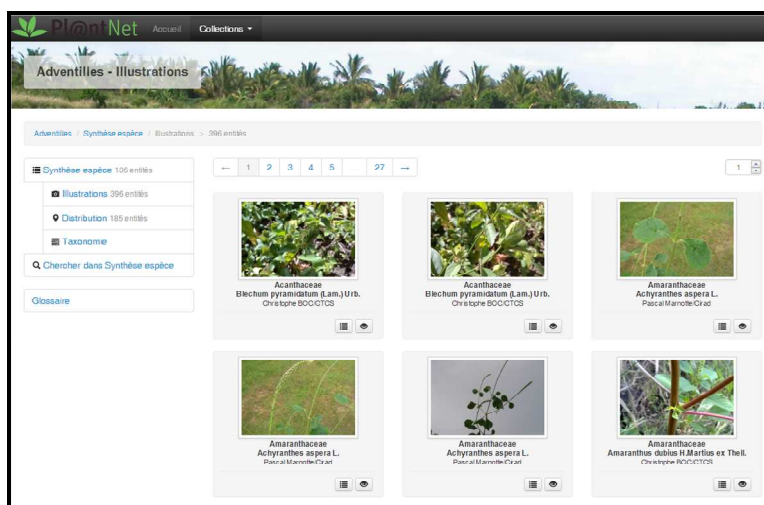


Image 2



Ce projet innovant est réalisé en collaboration avec différents partenaires techniques et financiers. Il est destiné aux agriculteurs et aux techniciens des filières concernées, ainsi qu'aux étudiants, scientifiques et autres publics.

Site : <http://publish.plantnet-project.org/project/adventilles>



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Nous nous dégageons de toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invitons à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.